

La Lettre de l'Académie du Morvan



« Tout ce qui intéresse le Morvan est nôtre »

Juillet 2024
N° 23

L'éditorial

Par Jean-Loup Flouest

Heureusement que nous avons gardé dans nos souvenirs, un peu de l'ensoleillement des derniers jours d'hiver, car il faut avouer que, lorsqu'à la mi-juin, nous avons vu, entre deux rideaux de pluie, monter la fumée des cheminées, le moral des Morvandiaux était bien bas. La prédiction d'un modèle proposé par des chercheurs (saison humide, saison sèche) serait-il déjà aussi visible ? Quand on connaît les masses d'air et surtout d'eau, mises en jeu dans le grand mécanisme des climats, on se doit d'attendre un peu avant de se prononcer même avec l'aide des outils de l'intelligence « augmentée », si mal nommée « intelligence artificielle ».

Le mois de juin en Morvan est, bien sûr, marqué par les commémorations de la Libération, mais cette année, le 80ème anniversaire, a été l'occasion de célébrations encore plus nombreuses et particulièrement riches en études historiques et en émotions. Le travail de transmission, notamment aux jeunes générations, est remarquablement assuré par le Musée de la Résistance en Morvan à la Maison du Parc à Saint-Brisson, mais aussi par des ouvrages (Joel Drogland pour l'Yonne, récompensé par le prix Vigreux, prix littéraire du Morvan 2020 ; un ouvrage et des conférences, par Jean Vigreux, à propos de Jean Longhi du Maquis Camille, également traité en B.D. dans « Jeunesses au maquis » par l'équipe Jean-Charles Gibaud et Ilker Caliskan, candidats au prix Marcel Vigreux 2024). Notre vice-président, Christian Bouchoux, en liaison avec ces travaux de mémoire, prépare pour la fin de l'année, un bulletin spécial de l'Académie du Morvan, sur des événements plus ou moins dramatiques survenus en Morvan et dans l'Autunois. A Château-Chinon, et au milieu des militaires en fin des exercices de la manœuvre « Bourgogne 24 », grâce la conférence de Thierry Gherbi, nous avons pu prendre la mesure des actions des S.A.S. dans la préparation de la mission Overlord en Morvan. Petit clin d'œil de l'Histoire, au hasard d'une réunion d'archéologues à York, le 18 juin, une plaque commémorative aperçue, mentionnant l'arrêt des bombardements désastreux sur la ville en juin 1942 grâce à un pilote français, Yves Mahé, qui, lui, s'était engagé de l'autre côté de la Manche, dans la R.A.F. après l'appel du 18 juin 1940 lancé par le général De Gaulle.

Autre circonstance particulière liée à l'année 2024, notre consœur, Sylvie Richoux, conservatrice de La Cité des Présents, a coproduit avec les Archives départementales de la Nièvre, une exposition en résonance avec les Jeux Olympiques de Paris, « La Nièvre au rythme des sports » que vous pourrez voir jusqu'au 31 octobre.

Lettre de l'Académie du Morvan n°23 juillet 2024

Dans ce numéro

- L'éditorial page 1
- Fiche de lecture page 2
- La catastrophe d'Ouroux en 1870 Page 3
- Echos et nouvelles page 4

C'est l'occasion d'apprécier l'élégance des équipements de tennis et des costumes de bain pour femme au début du XXè s. mais c'est aussi la perception bien claire que du concours de tir à la carabine au brevet de vélocipédiste, tout est en marche pour préparer un futur affrontement militaire.

Enfin, dans cette période d'élections, jetons un regard en arrière sur l'exemple, si souvent cité, de la démocratie à Athènes (environ 250 000 habitants dans la Cité-Etat) : tout en haut du système, l'Assemblée (ekklèsia) (30 000 citoyens mâles en fait au maximum de plus de 20 ans, qu'il faudra peu à peu indemniser pour assister aux séances ordinaires (pas de métèques, encore moins d'esclaves, soit, au total, la moitié de la population hors système) ; puis le Conseil (boulè) de 500 membres désignés par tirage au sort (50 pour chacune des 10 tribus qui constituent la municipalité d'Athènes).



Le conseil à Athènes crédit phot Pixbay

Méthode « d'ordre divin » (principe d'égalité et une chance pour tous, donc démocratique) mais le triomphe de l'incompétence pour les aristocrates. Ensuite, une commission permanente de 50 personnes, donc une tribu est aux affaires pendant un dixième de l'année. Puis, toujours selon le principe du découpage par tribu, un stratège élu par tribu, donc 10 au total comme chefs des armées. Enfin, les 9 archontes et leur secrétaire (10 toujours), magistrats supérieurs, tous tirés au sort pour un an, après examen moral, qui font fonctionner la cité dans tous les domaines. On leur adjoint des magistrats secondaires, toujours tirés au

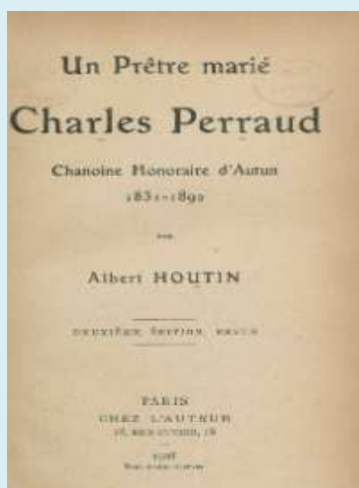
sort, pour la justice, la police, la voirie, les marchés, les poids et mesures, les grains, les eaux etc. Il s'agit bien d'un régime de gouvernement direct par la foule mais le rôle exagéré de l'éloquence dans les délibérations a pu aboutir à des décisions contradictoires malgré une sorte de conseil d'état chargé de détecter les actions publiques illégales...

En espérant que cette rétrospective vous aura permis de constater que depuis 2 500 ans au moins, les hommes ont cherché à améliorer leur mode d'organisation sociale en s'éloignant du code d'Hammourabi (XVIII^e.s. av.J.-C.) ou loi du Talion.

Fiche de lecture

Par Gérard Bertrand

Au cours de nos réunions du mercredi matin, de nouveaux adhérents, Eric Lemaître et Gérard Bertrand ont manifesté leur intérêt pour la lecture, confirmé par leur fréquente présence à la médiathèque du centre culturel Condorcet de Château-Chinon. Nous leur avons proposé des ouvrages nouvellement acquis dont une publication au titre surprenant « un prêtre marié, Charles Perraud, chanoine honoraire d'Autun, « 1831-1892 » par Albert Houtin, Paris, chez l'auteur, 1908, avec une annotation manuscrite, Souvenir du P.H.Loyson, 29 avril 1910.



Charles Perraud (1831-1892) était le frère cadet d'Adolphe Perraud, (1828-1906) évêque d'Autun en 1874, cardinal et académicien. Comme son frère, Charles Perraud qui était entré à 22 ans à l'Oratoire, rue du Regard, à Paris, il était profondément croyant et son honnêteté l'amenait à fustiger les mensonges de l'Eglise.

Il travailla de nombreux mois à l'envoi de textes concernant les grands changements qu'il souhaitait voir appliquer dans l'Eglise, en particulier la messe en langue vernaculaire et le mariage des prêtres. (Il faut rappeler que c'est à cette époque, 1870, que s'était tenu, sous l'autorité du pape Pie IX, le concile de Vatican I qui avait déclaré l'infailibilité du pape).

Il commençait d'entrer dans la carrière de brillant prédicateur quand il rencontra une veuve, Mme Duval, ayant perdu simultanément son mari et un enfant. Profondément affectée par cette double disparition, elle va susciter chez Charles Perraud la volonté de la consoler et au-delà, puisqu'il va en tomber très amoureux, allant jusqu'à lui proposer le mariage. Ils signèrent leur acte de mariage sous seing privé en 1872 dans la sacristie d'une église.

Il faut dire qu'il s'était renforcé dans sa décision grâce à l'amitié du prêtre Hyacinthe Loyson qui avait les mêmes idées critiques sur l'Eglise et qui, lui-même, se maria officiellement en Angleterre à Londres. Charles Perraud garda, quant à lui, secret son mariage que peu connaissait. Sa proximité avec sa « bonne du curé » fit bien jaser dans les chaumières mais sans aller plus loin !

Le livre fait état des nombreux échanges de courrier entre les deux prêtres : chacun essayant de modérer les ardeurs contestataires de l'autre sur ce qui risquait de les faire basculer vers le protestantisme. Charles Perraud, qui a beaucoup bougé (y compris à Reims, voir ci-dessous), a vécu une période à Genève, donc dans le creuset du calvinisme.

Il vécut donc avec Mme Duval jusqu'à la mort de celle-ci, en 1886. Il en fut très affecté ! Même son frère, évêque, finit par accepter la situation. Charles Perraud a tout fait pour ne pas créer de scandale pouvant porter tort à ce premier. Quand l'évêque mourra, il fera légataire universel un neveu, François-Léon Gauthey - peut-être à la mode ecclésiastique (mode toujours très fréquente !). Ce dit neveu, devenu évêque de Nevers fera une action en justice pour récupérer les lettres échangées dans les années 1890 pour éviter le scandale de la divulgation, opération largement ratée, puisque le procès remit en avant la vie privée, jugée "scandaleuse" de Charles Perraud.

Celui-ci se réfugia plus que jamais, à la fin de sa vie, dans ses prédications et mourut d'une pneumonie en 1892.

Contexte (J.-L.Flouest) : Nous avons déjà dans notre bibliothèque un petit ouvrage repéré par Bernard Mugnier, intitulé « A propos d'un prêtre marié » par l'abbé Houtin, intitulé « Documents » publié dans les cahiers nivernais de juillet 1909 qui comprenait les courriers aussi bien d'un ami de Charles Perraud, Hyacinthe Loyson, que les échanges entre l'auteur et l'évêque de Nevers, montrant à quel point ce travail d'historien, visant à dénoncer l'organisation du système du « pieux mensonge », dérangeait la hiérarchie ecclésiastique.

L'auteur, prêtre mais aussi historien, insiste sur sa volonté de ne pas vouloir « polémiser contre des personnes ni pour poser un problème d'ordre général ». Mais, dans les troubles liés à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905, il est clair qu'une forte tension a animé les débats dont on a retrouvé des traces dans les journaux de l'époque (1908) comme Le Temps, La Croix, La Petite République, Le Siècle, Le Protestant !

Dernière conséquence de cette lecture : lorsqu'en 2020, nous avons, avec Jérôme Lequime, publié la correspondance familiale de Jacques Gabriel Bulliot, retrouvée en 1980 par M.-H. Millot-Olivier, alors conservatrice de la bibliothèque municipale d'Autun, nous avons précisé que nous n'étions pas certains malgré l'expertise apportée par Mme Balleret, d'avoir bien identifié tous les noms des personnes mentionnées dans ces lettres. La démonstration vient d'en être faite : dans une lettre du 17 avril 1868, Bulliot précise

qu'à Reims (op.cit. p.413), son excellent ami Monseigneur Landriot lui fera faire connaissance des trois amis Perraud, Perreyve (et non Perreyre), Gratry (et non Graby) ! Grâce à Houtin, nous savons également que ces trois prêtres ont connu une histoire d'amour. On pénètre donc, comme il le dit, dans l'histoire et la psychologie religieuse. Cette information nous aide également à élucider une formule de Bulliot assez elliptique : « [Mgr Landriot] est très satisfait du choix du P.Perraud [Adolphe, comme évêque en 1874], plus que beaucoup de dames et d'ecclésiastiques qui le trouvent trop avancé, sans le connaître, j'imagine » (op.cit.p.320)

Ainsi, on peut, assez vraisemblablement, penser que Bulliot partageait les idées de son ami d'enfance et évêque, Landriot, qui fréquentait, non par hasard, à Reims, les amis de Charles Perraud. Autre confirmation de cette frange d'ecclésiastiques marginalisée depuis Vatican I, c'est encore Bulliot qui s'élèvera, lors de la mort de Mgr Landriot (1874) contre les délations sur les options religieuses de ce dernier.

Comme le soulignera, Paul Cornu, en 1909, « gérant » des cahiers nivernais, le travail de l'abbé Houtin nous permet de mesurer « combien la Vérité a de mal à se défendre contre les entreprises d'une Autorité intéressée à la laisser au fond du puits ».

La catastrophe d'Ouroux en 1870

Par Philippe Landry

Il y a 154 ans, Ouroux en Morvan était détruite par un incendie.

Ouroux est le lieu du pire des incendies dans la Nièvre au XIXe siècle, survenu la nuit du 23 au 24 juillet 1870. Le bourg est quasiment détruit ; Le Journal de la Nièvre relate à partir d'une dépêche télégraphique : "Cent maisons habitées, cent cinquante granges et écuries, l'église, le presbytère, la mairie ont été la proie des flammes". Ce n'est qu'une première estimation. On apprendra aussi la destruction des deux écoles que compte alors cette commune peuplée. Seules 4 maisons sont épargnées.

Trois facteurs favorisent le cataclysme, parti (paraît-il) d'un tas de fagots :

- **Presque tous les toits sont en chaume**
- **L'incendie se déclare en pleine nuit**
- "Les chaînes se forment", mais l'été étant très sec, **les puits sont rapidement épuisés** ; on doit aller chercher l'eau avec des seaux, quand on en a, dans l'étang, loin en contre-bas du bourg.

Le numéro suivant transcrit ce témoignage : "Hier vers une heure et demie du matin, les premiers cris d'alarme se font entendre. Au feu ! Au feu ! Tel est le terrible réveil réservé au calme de la nuit. Tout à coup et en moins de temps qu'il ne faut pour écrire, des flammes lumineuses s'élèvent dans les airs. Parties d'une extrémité du village et

rapides comme l'éclair, elles s'élancent, embrasant instantanément le bourg entier.



Véhicule de pompiers hippomobile crédit photo pixabay

Tout brûle, tout se consume à la fois ; l'incendie est partout terrible et sans merci. On eût dit une forêt de ces sapins antiques qu'une étincelle suffit à anéantir immédiatement. Mais, hélas ! comment vous dépeindre ces scènes d'angoisse et de poignante horreur ? Sur quel point se porter ? Où courir ? Comment attaquer le fléau puisque rien n'est épargné ? Les habitants éperdus parcourant les brasier ; des secours s'organisent et des efforts surhumains sont tentés pour disputer aux flammes des lambeaux de murailles. Les puits sont taris à l'instant ; l'eau va bientôt manquer et pour comble d'infortune tous les seaux ont été consumés. Une seule pompe, appartenant à M. Guétot, fonctionne dans tous les sens et rend de nombreux services. Cependant les bâtiments s'effondrent avec fracas, le feu poursuit ses ravages, la vieille église s'allume des quatre côtés à la fois, les tisons enflammés gisent pêle-mêle sur un sol brûlant.

La lutte alors devient terrible de désolation et d'énergie ! Au milieu du tumulte et de ces scènes déchirantes, les chaînes se reforment, les uns se précipitent sur les édifices (pour essayer de sauver quelque chose) les autres courent à l'étang pour apporter de l'eau. Les autorités locales s'épuisent en vains efforts pour rendre les secours efficaces, mais que peut le dévouement contre un élément impitoyable ?

Toute la population se bat avec énergie, et un des témoins évoqués par le Journal de la Nièvre tient à saluer trois jeunes hommes "qui ont été constamment sur la brèche, leur prodigieuse activité a souvent arrêté les flammes, et (au péril de leur vie) bien des malheurs ont pu encore être épargnés" : il s'agit d'Alexis Guétrot, Guyard "enfant du pays" et "employé de commerce chez Guétrot", et Jardet fils.

Les secours arrivent de partout, notamment les pompiers de Château-Chinon, à bien vingt kilomètres et pas en ligne droite, et quand se présentent le sous-préfet et les autorités judiciaires, ça brûle encore : devant eux "ce sont alors de nouveaux et prodigieux efforts pour se rendre maîtres du feu qui poursuivait toujours ses affreux ravages" écrit un second témoin. Il est si difficile d'éteindre les flammes que plusieurs jours après les ruines fumeront encore. Un troisième témoin : "Qu'il est surtout effrayant de parcourir

ces ruines encore fumantes lorsque la nuit les a enveloppées d'ombre.

Un silence, qui ressemble au silence d'un cimetière, règne partout ; il n'est que très rarement interrompu par des gémissements et des sanglots qui sortent des caves et par quelques pans de mur qui s'écroulent avec fracas." C'est donc que des gens se réfugient dans les caves.

Il y a trois morts et de nombreux blessés qu'on soigne comme on peut dans une des 4 maisons préservées, dont celle du maire Cottin "transformée en hôpital". Le célèbre docteur Monot accourt de Montsauche. "Les pertes sont immenses et ne peuvent encore être appréciées exactement. Cent trente-cinq maisons ont été la proie des flammes, et les infortunés habitants, désormais sans asile, n'ont pu rien sauver, tant le fléau s'est déchaîné rapide et destructeur." Parmi les trois personnes tuées notons : « Ici une mère appelle à grands cris son enfant oublié dans les flammes, là une épouse gémit sur le cadavre de son mari à moitié consumé ».

Le préfet sollicite un secours exceptionnel auprès du ministre de l'intérieur, et appelle la population à souscrire à un fonds de solidarité avec les victimes ; pour cela il adresse une lettre à tous les maires du département, laquelle insiste sur ceci : "Les pertes tant en bâtiments que linge, mobilier, fourrages et matériel d'exploitation, s'élèveront certainement à plus d'un million de francs. Six cents personnes sont sans asile, sans vêtement et sans pain. Ce désastre est immense..." (JN)

La souscription, rend immédiatement, de petites sommes par des particuliers à de plus conséquentes par quelques notables (des fortunés donnent ainsi 100 F). Le comte d'Aunay, député, visitant les lieux sinistrés, remet une "offrande" au maire. Plusieurs personnes de Planchez se regroupent pour donner pour 120 F en denrées alimentaires et 33 F en argent, les dons dans cette commune pauvre allant de 25 centimes à 5 F ; le maire transmet la somme au fonds... Et c'est son nom qui apparaît comme souscripteur alors que semble-t-il, il n'a lui-même pas donné un sou, cela à la grande colère d'un de ses administrés qui le dénonce dans le Journal. La supérieure générale des soeurs de la Charité à Nevers donne 5 F, mais le curé de Chaumard l'équivalent de 100 F sous forme de denrées alimentaires. Montsauche remet 209 F, mais la toute petite commune d'Ougny 232,50. Rapidement une somme de 2670 F est réunie dans toute la Nièvre, des gens fournissant aussi du linge, des aliments. A Vandenesse les souscripteurs sont nombreux : une veuve remettant 50 centimes, l'instituteur et ses élèves 6 F, le fabricant de tuiles 2,50 F, et le maire (le châtelain Bonneau du Martray) 100 F, etc. Ensuite la souscription doit rapporter encore mais... la guerre venant de commencer avec la Prusse, une autre souscription pour soutenir l'effort militaire lui fait concurrence. Je n'ai pas trouvé le montant total recueilli. (A propos des sommes ci-dessus, gardons en mémoire qu'un ouvrier qualifié de ville gagne dans les 3,50 F par jour, beaucoup moins son camarade des zones rurales).

En 1865, dans son grand livre en 3 tomes sur le Morvan, l'abbé Baudiau avait décrit l'église d'Ouroux. "L'église est sous le vocable de saint Germain, évêque d'Auxerre. Le chœur, voûté en berceau ogival, et divisé en 2 travées par un arc-doubleau, à angles abattus, fut reconstruit en 1408... La nef, triste et sombre, est sans caractère. La porte latérale est bâtie dans le style de la renaissance et d'une pierre étrangère au pays. Le clocher, qui s'élève en aval du portail de l'ouest, forme porche à sa base. C'est une imitation informe du style roman."

L'incendie l'a donc détruite. Dans l'actuelle église construite peu après, on remarque une pierre qui semble avoir été calcinée. J'émetts l'hypothèse que c'est un vestige de l'ancien édifice.



*Pierre conservée
en l'actuelle église d'Ouroux*

La nouvelle église est construite rapidement... Sans doute trop, comme le suggère cet accident. Le 14 février 1878, on est à la fin d'un mariage, les sonneurs font voler les cloches... Soudain un grand bruit : ils n'ont que le temps de s'écarter, une cloche de 300 kg vient de se détacher de la charpente, détruit deux voûtes et tombe au sol, heureusement sans faire de victime. (Annuaire de la Nièvre, 1884)

Echos et nouvelles

- **Méandres vagabonds d'un amoureux du Morvan »**

Notre confrère **Alain Baroin** était présent le 13 juillet dernier à la librairie "Le goût des mots" à Château-Chinon pour signer son ouvrage **"Méandres vagabonds d'un amoureux du Morvan »**.